

Des subventions de 20 millions de dollars seront affectées à cette fin par l'entremise du programme du ministère de l'Expansion économique régionale concernant les zones spéciales.

Une cinquième mesure consiste à accroître immédiatement de 40 millions de dollars le budget d'investissement de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Comment je l'ai déjà rappelé, le budget de la Société a déjà été augmenté de 100 millions de dollars au mois d'août dernier, afin qu'elle puisse consentir des prêts pour la construction de logements d'un coût modique, destinés aux familles économiquement faibles qui désirent les acheter ou les louer. On a réagi de façon particulièrement rapide à cette initiative. Il est clair que le programme de la Société répond à un besoin réel et urgent. Comme par le passé, on a l'intention d'affecter le gros de ces montants supplémentaires aux régions qui en ont le plus besoin du point de vue logement et emploi. Ces fonds additionnels permettront non seulement de maintenir à un niveau très élevé les mises en chantier, mais aussi d'étayer l'ensemble de l'activité économique découlant de la construction d'habitations familiales.

A ces programmes gouvernementaux d'aide directe viennent s'ajouter trois autres mesures visant à stimuler les investissements du secteur commercial privé. La plus importante d'entre elles sera soumise prochainement à la Chambre par le ministre de l'Expansion économique régionale, mais j'aimerais ici en décrire les points saillants. Certaines modifications importantes seront proposées à la loi sur les subventions au développement régional. Si le Parlement les approuve, elles seront suivies par la désignation d'une nouvelle région où l'on appliquera un régime spécial de subventions aux investissements afin d'encourager l'apport du capital privé. Cette nouvelle région comprendra les trois comtés du Sud-Est ontarien, à savoir Stormont, Glengarry et Prescott, où la croissance économique marque relativement le pas, ainsi que le Sud-Ouest du Québec, y compris Montréal, qui ne constitue pas à l'heure actuelle une région désignée. Les stimulants au développement économique seront accessibles à cette région pour une période déterminée. Ils devraient permettre la mise en train plus rapide de plusieurs projets d'investissement auxquels il faudrait autrement surseoir pour un certain temps.

● (8.30 p.m.)

On proposera aussi le relèvement du plafond actuel des subventions destinées à divers projets dans la région de l'Atlantique et l'établissement d'un nouveau système de garantie des prêts pour aider au financement de nouvelles entreprises viables dans toutes les régions désignées.

Comme je l'ai laissé entendre, ce nouvel aspect important du programme de stimulants industriels sera exposé en détail sous peu. Les modifications entreront en vigueur le plus tôt possible, mais il s'écoulera un certain temps avant que nos dépenses n'en reflètent le coût. Il est aussi très difficile de prédire le coût du programme d'encouragement ou le volume d'investissements qu'il pourra susciter. Vu les résultats obtenus jusqu'ici, le ministère de l'Expansion économique régionale prévoit que le total des dépenses augmentera d'environ 130 millions de dollars dans les quelques prochaines années. Des sommes aussi importantes vont certainement encourager fortement les investissements privés et créer des emplois un peu partout dans les régions désignées. Le nouveau système de garantie des prêts devrait également y concourir.

Les deux autres mesures qui visent directement à maintenir et à augmenter l'emploi dans le secteur privé touchent certaines industries en particulier, notamment celle de la construction maritime. Comme l'a récemment annoncé le ministre de l'Industrie et du Commerce, on élaborera avec soin un programme destiné à aider encore plus les chantiers maritimes du Canada dans les 18 mois qui viennent. Ainsi, nos sociétés pourront plus facilement soutenir la concurrence et augmenter leurs ventes sur les marchés mondiaux. Nous avons l'intention de fournir l'appui financier nécessaire, et nous comptons sur l'industrie pour qu'elle continue à diversifier et à accroître son efficacité, tout en desservant les marchés intérieurs et les marchés étrangers. Selon les prévisions, ce programme pourrait coûter plus de 60 millions de dollars au cours des prochaines années.

L'autre situation a trait à l'industrie de la chaussure, qui a d'énormes problèmes d'adaptation. Nous voudrions que les dispositions du programme général d'aide de transition englobent les entreprises de cette industrie qui ont besoin d'aide financière et technique pour réorganiser leur activité afin de pouvoir mieux soutenir la concurrence.

Les deux industries susmentionnées sont des industries de main-d'œuvre. En outre, elles sont situées en grande partie dans des régions à croissance lente et où le chômage est très élevé. Elles sont donc actuellement toutes indiquées pour bénéficier d'une aide spéciale.

Des crédits supplémentaires afférents à plusieurs de ces mesures seront déposés à la Chambre demain matin.

M. Woolliams: Pourquoi pas maintenant?

L'hon. M. Benson: Dans cette revue d'ensemble de la politique de stabilisation économique, je devrais aussi mentionner plusieurs autres secteurs de dépenses qui influent particulièrement sur l'expansion de l'économie nationale au cours de l'année qui vient.

Lundi dernier, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a déposé le Livre blanc du gouvernement sur la sécurité de revenu. En plus de son importance du point de vue social, les propositions qu'il contient auront des répercussions fiscales et économiques importantes qui susciteront vraisemblablement de longs débats. Qu'il me suffise pour le moment de signaler que le fait de porter à \$255 par mois, dès le 1^{er} avril 1971, la pension de vieillesse et le supplément de revenu garanti pour un couple dans le besoin occasionnera au gouvernement fédéral des paiements supplémentaires d'au moins 200 millions de dollars au cours de l'année financière. Selon le régime proposé, il ne serait pas nécessaire d'augmenter les impôts affectés aux pensions de vieillesse, puisqu'il semble que les recettes qu'on en tire suffiraient à financer le nouveau régime. En outre, la restructuration du régime proposé dans le Livre blanc permettrait d'augmenter de façon importante les sommes des allocations familiales versées aux familles qui en ont le plus besoin: seules les familles dont le revenu annuel est inférieur à \$10,000 recevraient les allocations familiales dont le montant serait plus que doublé et les allocations deviendraient imposables.

Je dois aussi vous rappeler la déclaration faite hier par le ministre des Affaires des anciens combattants concernant les pensions et les allocations de ces derniers, au sujet d'une augmentation nette des dépenses de l'ordre de \$25 millions au cours de l'année prochaine.